

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS DE SAVERNE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 7 juillet 2022

Délibération n° 2022-62

Président : Dominique MULLER

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice au jour de la séance : 63

Présents : 47 jusqu'au point 51, 48 à compter du point 52, 49 à compter du point 53, 48 à compter du point 55, 47 à compter du point 61, 50 à compter du point 64, 51 à compter du point 65, 50 pour le point 72

Pouvoirs : 5 jusqu'au point 52, 6 à compter du point 53, 5 à compter du point 55, 6 à compter du point 64

Absents excusés : 2

Absents : 9 jusqu'au point 51, 8 à compter du point 52, 6 à compter du point 53, 8 à compter du point 55, 9 à compter du point 61, 5 à compter du point 64, 4 à compter du point 65, 5 pour le point 72

Date de convocation du Conseil Communautaire : 1^{er} juillet 2022

Secrétaire de Séance élu : M. Francois WILLEM

* * * * *

ENFANCE

GESTION DELEGUEE DES ALSH DE MARMOUTIER ET DE SOMMERAU - RAPPORT ANNUEL DE L'ALEF - ANNEE 2021.

Rapporteur : Aimé DANGELSER, Vice-Président.

En application de l'article L.1411-3 du code général des collectivités territoriales, l'examen du rapport annuel présenté conformément à l'article L 3131-5 du code de la commande publique par les gestionnaires des services publics délégués est, dès sa

communication, mis à l'ordre du jour de la plus prochaine réunion de l'assemblée délibérante qui en prend acte.

La Communauté de Communes a délégué à l'ALEF la gestion des ALSH de MARMOUTIER et de SOMMERAU. Le rapport afférent à l'exercice 2021 produit par le concessionnaire est joint en annexe.

DECISION

Le Conseil Communautaire,

Vu le code général des collectivités territoriales, article L 1411-3,

Vu le code de la commande publique, article L3131-5,

Vu le rapport annuel 2021 transmis par le concessionnaire,

Sur proposition du Bureau,

Après en avoir délibéré,

Prend acte

- de la communication du rapport annuel 2021 produit par l'ALEF, gestionnaire délégué des ALSH de MARMOUTIER et de SOMMERAU.

**Ont signé au registre les Membres présents,
pour extrait certifié conforme,**

Saverne, le 13 juillet 2022



Le Président

Dominique MULLER